DISPOSITIFS MÉDICAUX

UN SECTEUR D'AVENIR EN QUÊTE DE VALORISATION

Maurice se positionne sur le marché des dispositifs médicaux. Sa situation géographique et sa main-d'œuvre relativement bon marché sont autant d'atouts qui attirent les entreprises étrangères spécialisées dans ce secteur. Celles-ci sont engagées dans la fabrication et l'assemblage de produits à forte valeur ajoutée pour l'exportation.

Eve FIDÈLE

Maurice compte tirer pleinement avantage du marché mondial des dispositifs médicaux qui est en pleine croissance. Celui-ci est alimenté par l'augmentation du revenu par habitant, la disponibilité de l'assurance médicale et l'infrastructure grandissante liée à la santé.

Les dispositifs médicaux sont indispensables pour la prévention, le diagnostic et le traitement de maladies et la réadaptation des patients. Leur mode d'action est mécanique, électrique ou chimique. Toutefois, à partir du moment où le mécanisme d'action devient biologique, on entre alors dans la sphère de la biotechnologie. Techniquement parlant, cette industrie est référencée sous le code d'exportation HS9018. Cette nomenclature permet de standardiser la désignation des biens à l'échelle mondiale.

Les dispositifs médicaux englobent aussi bien les consommables médicaux que les équipements de pointe, que ce soit la simple aiguille sous-cutanée, un scanner ou un équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM). Nous sommes dans une échelle de quelques roupies l'unité à plusieurs centaines de millions. Parfois, même au sein d'une seule et unique famille de dispositifs médicaux, on peut avoir une notion de valeur multipliée par 1 000, voire 10 000.

À titre d'exemple, une simple aiguille peut coûter Rs 10. Alors qu'une autre aiguille, plus technique, plus complexe peut se vendre jusqu'à Rs 100 000.

MAÎTRISE DE TECHNIQUES DE POINTE

À Maurice, les entreprises évoluant sur ce marché sont tournées vers l'exportation. Elles sont également engagées dans la production, entre autres, d'endoprothèses en dacron pour le traitement de l'anévrisme, de prothèses mammaires en silicone, de couronnes dentaires, de ballons cardio-vasculaires, de cathéters, de dispositifs pour la chirurgie

Des exportations évaluées à Rs 500 millions en 2014

Crédit photos : Natec

FAIBLE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Selon les opérateurs, le secteur des dispositifs médicaux n'est pas gourmand en ressources naturelles. Il faut moins de six mois pour rendre une structure opérationnelle. Le risque industriel de ce type d'activité est très faible. Il est, à ce jour, l'un des secteurs impactant le moins sur l'environnement.

LA MAIN-D'ŒUVRE LOCALE PRIVILÉGIÉE

Le secteur requiert une main-d'œuvre formée et qualifiée. La formation d'un jeune détenant un School Certificate ou un Higher School Certificate peut se faire à Maurice. À noter que 80 % - 85 % des emplois créés dans le secteur des dispositifs médicaux concernent la main-d'œuvre locale, contre moins de 50 % pour les biotechnologies.

Selon le Board of Investment (BoI), les femmes comptent pour 50 % du personnel dans ce secteur. Dans le cas de la biotechnologie, bien souvent, on recrute du personnel ayant un doctorat. Ce sont des compétences rares à Maurice.

LE MARCHÉ MONDIAL

Selon le dernier rapport d'EvaluatePharma, le marché mondial des dispositifs médicaux atteindra US$ 440 milliards d'ici à 2018, soit une croissance d'environ 4,4 % par an. Le marché des médicaments connaîtra, quant à lui, une croissance annuelle de 2,5 %. Il est estimé que les dispositifs neurologiques afficheront la plus forte croissance. Ce marché devrait s'agrandir de 6,1 % par an pour atteindre US$ 7,3 milliards.

Les échanges mondiaux sont concentrés autour de trois grandes familles de produits qui rassemblent 90 % des flux, en l'occurrence : les instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire avec 52,9 % des échanges ; les articles et appareils d'orthopédie pour 26,8 % et les appareils à rayons X (12 %). Les États-Unis et l'Europe sont de gros exportateurs de dispositifs médicaux. Les entreprises nord-américaines figurent parmi les plus gros fabricants. L'Amérique du Nord totalise 46 % du marché global.

10 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉINVESTI DANS LA RECHERCHE

Les opérateurs doivent constamment innover et investir dans la recherche. C'est le cas de Natec Medical, qui réinvestit 10 % de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement (R&D).

Les opérateurs déplorent le fait que Maurice n'applique pas encore le crédit d'impôt recherche. Cette taxe est une mesure générique de soutien aux activités de R&D des entreprises, sans restriction de secteur ou de taille. Les entreprises qui engagent des dépenses de recherche fondamentale et de développement expérimental peuvent bénéficier du crédit d'impôt recherche en les déduisant de leur impôt sous certaines conditions. Le taux du crédit d'impôt recherche varie selon le montant des investissements. Plusieurs pays dont l'Irlande, Singapour, la Nouvelle-Zélande ou encore la France appliquent cette mesure pour encourager la R&D. En France, le crédit d'impôt recherche peut aller jusqu'à 50 % et au Canada, jusqu'à 100 %.

Dans le cas de Natec Medical, l'entreprise aurait pu vendre ses produits directement sur le marché local moyennant des incitations fiscales. «*Nous pourrions écouler nos produits ici, mais nous devrions avoir une préférence nationale. Des pays tels que le Brésil, la Chine et l'Inde s'approvisionnent auprès des industriels locaux à hauteur de 30 % à 50 %. Pourquoi cela ne peut-il se faire à Maurice ? Nous vendons dans le monde entier et nous n'avons pas de préférence nationale à Maurice*», déplore Miroslav Secerov, vice-président des ventes et marketing de Natec Medical. Et d'ajouter : «*Nous ne pouvons bénéficier de la préférence nationale car notre chiffre d'affaires dépasse le seuil fixé par la 'Procurement Act'. Nous souhaitons réellement nous impliquer en tant qu'acteur du système de soin mauricien et devenir un 'Sharing knowledge partner', mais, à ce jour, nous n'avons pas encore une voix qui porte suffisamment loin pour être entendu.*»

LA RAPIDE EXPANSION DE NATEC MEDICAL

Natec Medical connaît une expansion rapide. L'entreprise se spécialise dans la fabrication de dispositifs interventionnels percutanés de pointe ainsi que dans l'ingénierie médicale légère. Elle conçoit et fabrique des cathéters d'angioplastie à ballonnet destinés à la cardiologie interventionnelle, la radiologie interventionnelle, la gastro-entérologie et l'urologie.

Créée en 1998 à Boston par Vincent Lagarde et relocalisée à Maurice en 2000, Natec Medical a démontré sa capacité à être un partenaire mondial sur le marché OEM (*Original Equipment Manufacturer*) des dispositifs médicaux.

«*Natec Medical met sur le marché à peu près deux nouveaux produits par an. Initialement, nous étions spécialisés dans tout ce qui touchait à la cardiologie. Et progressivement, nous nous sommes diversifiés et maintenant nous évoluons également dans le domaine des artères périphériques (des artères liées au bras et aux jambes etc.)*», indique Vincent Lagarde, président, CEO et fondateur de Natec Medical.

Vincent Lagarde, président, CEO et fondateur de Natec Medical

Les produits de Natec Medical sont exportés principalement en Inde, puis en Europe. Le segment Afrique (incluant Maurice) représente moins de 1 % du chiffre d'affaires de Natec Medical. Sa production de cathéters a dépassé la barre de 1 million d'unités. Elle exporte 45 % de ses cathéters en l'Asie, 33 % en Europe et 23 % au Moyen-Orient. Et depuis 2011, l'entreprise a reçu le 510K, une certification américaine qui lui permet d'exporter ce type de produit aux États-Unis.

Cette année, Natec Medical compte se lancer dans une gamme de produits utilisés pour les soins en neurologie. Parallèlement, elle s'est associée à Envaste, une entreprise irlandaise basée à Maurice pour développer des produits pour les soins en urologie et gastrologie. Ceux-ci seront fabriqués par Natec Medical et vendus par Envaste.

L'entreprise a également créé Abiolabs, son propre laboratoire microbiologique, et une autre compagnie sœur, Maurister, pour la fabrication de produits stérilisants à l'oxyde d'éthylène. À savoir que Natec Medical a investi dans la première ligne d'extrusion de plastique de tube médical à Maurice. Cette unité qui s'appelle Xtruline lui permet de gagner encore plus en indépendance et en autonomie par rapport à ses besoins. Elle a également investi dans une autre unité, SmarTech Medical. Ces deux unités ont requis un investissement d'environ 500 000 euros.

10 000 catégories de dispositifs médicaux

Le secteur des dispositifs médicaux est générateur de valeur ajoutée et de technologies indispensables pour améliorer l'état de santé du patient en complémentarité des médicaments. Sans eux, même les procédures médicales les plus communes – du soin d'une fracture au diagnostic du virus du SIDA en passant par l'implantation d'une prothèse – seraient impossibles.

Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), on compte aujourd'hui environ 10 000 catégories de dispositifs médicaux c'est-à-dire entre 90 000 et 1,5 million types de produits. De plus, nombreux sont aujourd'hui les produits qui se situent à la frontière entre le médicament et le dispositif médical. Par exemple, une seringue pré-remplie d'un médicament est considéré comme un médicament, alors que la seringue prise vide est un dispositif médical. De même, un cathéter enduit d'héparine, mais utilisé à des fins de diagnostic est un dispositif médical.

Dans un rapport, l'OMS souligne que dans la situation actuelle, la recherche sur les dispositifs médicaux n'est malheureusement pas axée sur la réponse aux besoins de santé publique. Le rapport stipule que «*souvent, les fabricants étudient et développent des dispositifs pour les maladies dont la prise en charge génère un maximum de profits. Étonnamment, les quatre critères à satisfaire pour élargir l'accès à des dispositifs médicaux appropriés – disponibilité, accessibilité pratique, adéquation et accessibilité économique – ne font pas partie des priorités des fabricants. Ce chapitre présente un modèle d'approche par étapes et axée sur la santé qu'il convient de suivre au moment de choisir les dispositifs médicaux.*»